

## Communiqué de presse

### **Le 19 juin, je voterai "aux dés" une partie des délibérations**

Le 19 juin se tient un important conseil municipal. Il marque la mi-mandat 2020 - 2023.

Ce conseil est le 18ème, si l'on exclut 2 mini conseils exceptionnels.

Malheureusement, ce conseil marque aussi l'apogée d'une méthode de gouvernance qui pose questions.

En effet, ce 18ème conseil sera tout à la fois :

- le conseil qui se tient avec le plus grand délai par rapport au précédent (**14 semaines**)
- le conseil qui comporte, inévitablement, le plus grand nombre de **délibérations : 57 !**
- le conseil qui comporte le plus grand nombre de **décisions : 183 !**
- le conseil qui comporte le plus grand nombre de pages et documents à étudier et évaluer : **1957 pages !**

### **Manifestement, il s'agit d'un choix de la majorité :**

Celui d'espacer les conseils au maximum, de réduire leur nombre, et de les surcharger volontairement.

Cette méthode empêche toute discussion de fond sur de nombreux sujets.

Elle permet aussi à l'occasion d'utiliser le sarcasme, en faisant remarquer à tel ou tel conseiller de l'opposition qu'il ne maîtrise pas le dossier. Mais qui maîtrise les dossiers dans ces conditions ?

Face à cette méthode souvent renouvelée, et qui trouve là son apogée, je ne vais pas donner le change et faire semblant de connaître parfaitement tous les dossiers : je suis dans la stricte impossibilité d'en prendre connaissance !

Et ceci d'autant plus que je travaille dans un établissement scolaire en pleine période de passage du bac professionnel, et que je suis aussi convié à participer cet après-midi à une commission de la mairie concernant le stationnement public.

Je vais donc remettre à l'ensemble des conseillers le document ci-joint donnant les chiffres que je viens de citer, avec des graphiques éloquentes.

Et je vais sur certaines questions, pour marquer ma désapprobation et l'absurdité de la situation, jouer mon vote... aux dés !